

ALSACE

Axe 6 : Accompagnement et prise en charge du grand âge et du handicap

# Circuit du médicament en EHPAD

## Contexte

---

La sécurisation du circuit du médicament constitue un enjeu majeur en EHPAD. Elle conditionne la qualité et la sécurité des soins apportés aux résidents, population souvent polymédiquée et particulièrement vulnérable aux erreurs médicamenteuses.

Dans ce contexte, le respect des bonnes pratiques, des protocoles et des responsabilités de chaque professionnel intervenant dans le circuit du médicament (prescription, dispensation, administration, suivi) est essentiel pour limiter les risques iatrogènes, garantir la traçabilité, et assurer une prise en charge conforme aux recommandations en vigueur.

Afin de renforcer les compétences des soignants, l'ANFH Grand Est souhaite proposer une formation ciblée sur le circuit du médicament en EHPAD. Cette formation sera destinée aux infirmières et aides-soignantes, et visera à rappeler les fondamentaux réglementaires, les bonnes pratiques professionnelles, et à favoriser une culture de la sécurité médicamenteuse partagée au sein des équipes.

## Objectifs

---

- Installer une culture de la sécurisation du circuit du médicament.
- Rappeler les fondamentaux réglementaires de la prise en charge médicamenteuse en EHPAD.
- Identifier des bonnes pratiques professionnelles opérationnelles à mettre en œuvre.
- Outiller les participants pour faciliter l'acquisition des connaissances et la mise en œuvre des bonnes pratiques.

## Renseignements complémentaires

---

**Modalité pédagogique :** Présentiel

**Nombre de participants :** De 8 à 15 participants

**Coût pédagogique :** Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

## Programme

---

- S'acculturer aux enjeux de la prise en charge médicamenteuse en EHPAD.
- Connaître et comprendre les différentes étapes de la prise en charge médicamenteuse en EHPAD.
- Identifier et maîtriser les risques à chaque étape du circuit du médicament (gestion des risques a priori).
- Appréhender et maîtriser les risques liés aux erreurs d'identitovigilance et aux interruptions de tâches.

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AZ87ybiAH1gHDEGXQ8TB>

- Comprendre les enjeux de la déclaration des événements indésirables (gestion des risques a posteriori).
- Appréhender et maîtriser les erreurs liées aux médicaments écrasables et aux troubles de la déglutition
- Appréhender et maîtriser les erreurs liées à l'aide à la prise.
- Appréhender et maîtriser les erreurs liées à la préparation des solutions buvables multidoses.

**Public**

**IDE et AS exerçant en EHPAD**

**Exercice**

**2026**

**Code de formation**

**AFR 6.08**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**Adopale**

**Durée**

**14 heures**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**